



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

RÉTABLISSEMENT DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS DES GRANDS LACS

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Canada 

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2025) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs.

Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/retablissement-secteurs-preoccupants-grands-lacs.html.

N° de cat. : En4-144/4-2025F-PDF

ISBN : ISBN 978-0-660-78998-9

Numéro de projet : EC25115

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2025

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT RÉTABLISSEMENT DES SECTEURS PRÉOCCUPANTS DES GRANDS LACS

Septembre 2025

Table des matières

Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs	5
État des secteurs préoccupants des Grands Lacs	5
Aperçu des résultats	5
État d'avancement du rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs	8
Aperçu des résultats	8
À propos de l'indicateur	10
Ce que mesure l'indicateur	10
Pourquoi cet indicateur est important	10
Initiatives connexes	10
Indicateurs connexes	10
Sources des données et méthodes	11
Sources des données	11
Méthodes	12
Changements récents	12
Mises en garde et limites	12

Ressources	12
Références	12
Renseignements connexes	12
Annexe	13
Annexe A. Tableau des données utilisées pour les figures	13
Liste des figures	
Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2025	5
Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens, de 1987 à 2025	8
Liste des tableaux	
Tableau A.1. Données pour la Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2025	13
Tableau A. 2. Données pour la Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens, de 1987 à 2025.....	15

Rétablissement des secteurs préoccupants des Grands Lacs

Le bassin des Grands Lacs est la région la plus peuplée du Canada. Sa grande population et le développement intensif de ses activités mettent à rude épreuve la santé de l'écosystème. Les emplacements qui ont subi des dommages importants liés à l'activité humaine ont été nommé « secteurs préoccupants », une désignation établie en vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans Grands Lacs. Cet indicateur mesure les progrès vers le rétablissement de secteurs préoccupants des Grands Lacs dans les eaux canadiennes et celles partagées avec les États-Unis.

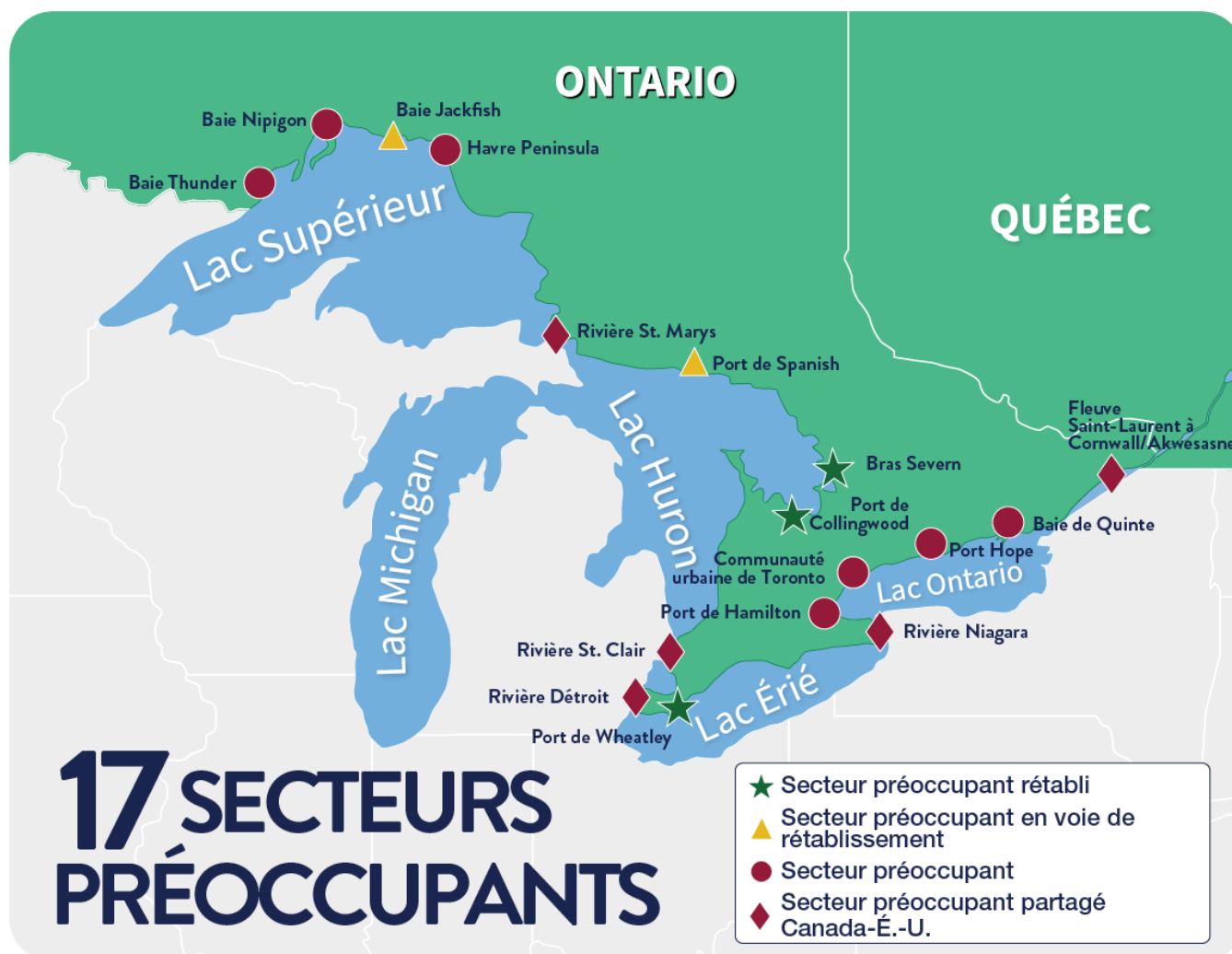
État des secteurs préoccupants des Grands Lacs

Les utilisations bénéfiques de chaque secteur initialement classé comme dégradé sont évaluées en fonction de critères spécifiques au secteur. Une fois tous les critères satisfaits, le secteur est considéré comme restauré et retiré de la liste des secteurs préoccupants.

Aperçu des résultats

- La qualité de l'environnement dans les 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs s'est améliorée depuis le début du programme de rétablissement en 1987.
- En 2025,
 - 3 des 17 secteurs préoccupants ont été entièrement rétablis et retirés de la liste;
 - 1 secteur (la baie Nipigon) a été entièrement restauré, mais il est toujours considéré comme secteur préoccupant en attendant l'approbation finale de son rapport d'achèvement après la consultation publique.

Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2025



[Données pour la Figure 1](#)

Remarque : L'état des secteurs préoccupants repose sur les progrès présentés en date du 31 mars 2025.

Source : Agence de l'eau du Canada (2025) [secteurs préoccupants](#).

En 1987, l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a déterminé 43 secteurs préoccupants autour des Grands Lacs. Parmi ces secteurs préoccupants :

- 26 se trouvaient entièrement dans les eaux américaines,
 - Dont 7 ont été rétablis : rivière Oswego (2006), baie Presque Isle (2013), lac Deer (2014), lac White (2014), Lower Menominee (2020), rivière Ashtabula (2021) et Rochester Embayment (2024);
- 5 étaient partagés entre le Canada et les États-Unis;
- 12 se trouvaient entièrement dans les eaux canadiennes.

À ce jour, des progrès significatifs ont été accomplis pour rétablir les 17 secteurs préoccupants du Canada (incluant les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis) :

- 3 secteurs ont été entièrement rétablis et retirés de la liste, toutes leurs utilisations bénéfiques altérées ayant désormais le statut « non altérées » : port de Collingwood (1994), bras Severn (2002) et port de Wheatley (2010);
- 1 secteur a vu toutes ses utilisations bénéfiques altérées rétablies et la participation de la communauté se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit retiré de la liste des secteurs préoccupants : baie Nipigon (2016);

- Depuis 2016, tous les usages bénéfiques de la baie Nipigon ont été rétablis; cependant, elle ne pourra être retirée de la liste des secteurs préoccupants qu'après l'approbation finale de son rapport d'achèvement, à la suite de consultations publiques.
- 2 secteurs ont été officiellement désignés comme « Secteurs préoccupants en voie de rétablissement », ce qui signifie que toutes les mesures correctives sont terminées et que le rétablissement naturel de l'écosystème continuera d'être surveillé : port de Spanish (1999) et baie Jackfish (2011);
- Les efforts se poursuivent pour rétablir les 11 autres secteurs préoccupants : havre Peninsula, baie Thunder, baie de Quinte, Port Hope, communauté urbaine de Toronto, port de Hamilton, fleuve Saint-Laurent, rivière Sainte-Claire, rivière St. Marys, rivière Niagara et rivière Detroit.

Remarque : ^[A] En date de 2016, toutes les utilisations bénéfiques altérées pour le [secteur préoccupant de la baie Nipigon](#) ont été rétablies; cependant, il ne peut pas être officiellement désigné comme « secteur préoccupant rétabli » avant l'approbation finale de son rapport d'achèvement suite aux consultations publiques sur son retrait de la liste. L'année fait référence à l'exercice financier, qui s'étend du 1er avril au 31 mars. L'année 2025 correspond donc à la période comprise entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025.

Source : Environnement et Changement climatique Canada (2025) [Agence de l'eau du Canada](#).

Aux 17 secteurs préoccupants, 121 utilisations bénéfiques ont été considérées comme « altérées » depuis le début du programme en 1987. Les utilisations bénéfiques décrivent l'utilité d'un écosystème aquatique pour l'économie, la santé humaine et l'environnement : ce sont des services écologiques mis à la disposition de la population et de l'environnement lorsque l'écosystème est sain (autrement dit, non altéré).

Une utilisation bénéfique est dite « altérée » quand l'intégrité chimique, physique ou biologique du secteur est suffisamment atteinte pour restreindre l'utilisation humaine ou la capacité du secteur de soutenir la vie végétale et animale. Il faut tenir compte de 14 utilisations bénéfiques avant de classer un secteur comme étant un secteur préoccupant. Chacune de ses 14 utilisations bénéfiques peut être classée selon leur altération sous l'une des catégories de répercussions suivantes :¹

Environnement (7)

1. Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages
2. Tumeurs et autres malformations chez les poissons
3. Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux
4. Dégradation du benthos
5. Dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton
6. Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables
7. Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages

Économie (4)

1. Altération de la saveur de la chair des poissons et d'autres espèces sauvages
2. Restrictions sur les activités de dragage
3. Dégradation de l'aspect esthétique
4. Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie

Santé humaine (3)

1. Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages
2. Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur
3. Fermeture de plages

¹ Pour plus de renseignements sur les utilisations bénéfiques altérées, consultez : Environnement et Changement climatique Canada (2013) [Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1](#). Consulté le 8 août 2025.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur mesure les progrès vers le rétablissement des 12 secteurs préoccupants du Canada et des 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis.

Un secteur préoccupant est une région des Grands Lacs qui a été considérablement dégradée par l'activité humaine. Pour définir si un secteur est préoccupant, il convient d'évaluer 14 utilisations bénéfiques. Les utilisations bénéfiques décrivent l'utilité d'un écosystème aquatique pour l'économie, la santé humaine et l'environnement : ce sont des services écologiques mis à la disposition de la population et de l'environnement lorsque l'écosystème est sain (non altéré). Une utilisation bénéfique est dite « altérée » quand l'intégrité chimique, physique ou biologique du secteur est suffisamment atteinte pour restreindre l'utilisation humaine ou la capacité du secteur de soutenir la vie végétale et animale.

L'état d'une utilisation bénéfique est déterminé par la surveillance et par des études scientifiques dans le secteur préoccupant. Les résultats de ces études sont comparés aux conclusions des sites de référence et aux cibles figurant dans le plan d'assainissement du site et dans d'autres rapports de mises à jour.

Pourquoi cet indicateur est important

Cet indicateur est utilisé pour fournir des renseignements sur l'état des Grands Lacs et de l'environnement canadien. Il permet de faire le suivi des travaux accomplis pour rétablir l'environnement des 17 secteurs préoccupants du Canada. Dans ces secteurs, l'environnement dégradé a perturbé les pêches, les animaux sauvages, le tourisme, les loisirs et/ou l'agriculture.

Initiatives connexes

L'indicateur contribue aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'objectif 6 : Eau propre et assainissement.

L'indicateur contribue également au progrès de la cible 7 de la [Stratégie pour la nature 2030 du Canada](#) : Pollution et biodiversité « Réduire les risques liés à la pollution et les incidences négatives de la pollution provenant de toutes les sources, d'ici à 2030, en les portant à des niveaux sans danger pour la biodiversité et les fonctions et services écosystémiques... »

De plus, l'indicateur évalue les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de l'[Accord Canada-Ontario concernant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs, 2021](#). Plus précisément, il mesure les progrès accomplis dans la restauration des utilisations bénéfiques altérées restantes dans les secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens (baie Thunder, baie Jackfish, havre Peninsula, rivière St. Marys, rivière Spanish, rivière Sainte-Clair, rivière Détroit, rivière Niagara, baie de Quinte, fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne, port de Hamilton, Communauté urbaine de Toronto, et port de Port Hope).

Indicateurs connexes

L'indicateur sur les [Concentrations de phosphore dans les eaux au large des Grands Lacs](#) rend compte des niveaux de phosphore total dans les eaux du large des 4 Grands Lacs canadiens.

L'indicateurs sur la [Charge en phosphore dans le lac Érié](#) rendent compte de la charge totale en phosphore qui se déverse directement dans le lac Érié ou qui provient de ses affluents.

L'indicateur sur la [Qualité de l'eau des cours d'eau canadiens](#) fournissent une mesure de la capacité de l'eau des cours d'eau du Canada à maintenir les plantes et les animaux.

L'indicateur sur les [Éléments nutritifs dans le fleuve Saint-Laurent](#) rend compte de l'état des niveaux de phosphore total et d'azote total dans le fleuve Saint-Laurent.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Le [programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs](#) de l'Agence de l'eau du Canada suit l'état de toutes les utilisations bénéfiques des 17 secteurs préoccupants du Canada (y compris les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis). Cette information est développée alors que le Canada exerce ses responsabilités en vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans Grands Lacs afin de retirer la désignation d'altération des utilisations bénéfiques lorsque les critères établis sont respectés. Les données les plus récentes disponibles pour chaque secteur préoccupant sont utilisées pour calculer l'indicateur.

Complément d'information

Les données de 2025 ont été obtenues de l'Agence de l'eau du Canada. Depuis 2012, des rapports de situation résumant l'état des utilisations bénéfiques pour tous les secteurs préoccupants canadiens sont préparés tous les 1 à 3 ans. Avant 2012, le classement des utilisations bénéfiques provenait des plans d'assainissement et des mises à jour.

La couverture des données pour cet indicateur débute avec le rapport de l'étape 1 du bras Severn publié en 1988 et comprend les données jusqu'au 31 mars 2025. Les rapports de l'étape 1 des autres secteurs préoccupants ont été publiés entre 1989 et 1993, la majorité l'ayant été en 1991. Un rapport combiné pour les étapes 1 et 2 a été publié pour le port de Wheatley en 1998.

Le secteur préoccupant de Port Hope est en cours de restauration grâce à l'Initiative dans la région de Port Hope, lancée en 2001. Les Laboratoires nucléaires canadiens mettent en œuvre le projet de Port Hope au nom d'Énergie atomique du Canada limitée, une société d'État fédérale en raison de la nature et de la portée de la contamination sur ce site. Seuls les rapports d'étape compilés depuis 2003 ont été pris en compte pour Port Hope.

Description du processus de détermination des secteurs préoccupants

La révision de 1987 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs a ciblé 43 secteurs préoccupants dans les eaux canadiennes et américaines des Grands Lacs. Tous les secteurs du Canada font l'objet d'un plan d'assainissement conçu pour orienter le rétablissement et les efforts de protection ciblant des utilisations bénéfiques particulières.²

Dans le processus précédent, en vertu du Protocole de 1987 de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, des plans d'assainissement ont été élaborés et mis en place en 3 étapes.

- L'étape 1 a défini les utilisations qui, parmi les 14 utilisations bénéfiques ont été classées comme « Altérées » ou « Non altérées », ainsi que les sources et les causes du problème.
- L'étape 2 a établi les buts, les objectifs et les mesures requises pour rétablir l'écosystème.
- L'étape 3 a documenté le rétablissement réussi du secteur préoccupant mesuré par rapport aux objectifs figurant dans le « Rapport final de réalisation des activités du plan d'assainissement » de l'étape 2.

Lorsque les utilisations bénéfiques sont considérées comme « Non altérées » et que l'étape 3 est terminée, le secteur préoccupant est déclaré « Rétabli » et officiellement « Retiré ». Habituellement, le Canada attend d'avoir plusieurs utilisations bénéfiques disponibles (par exemple lors la publication de la mise à jour du rapport d'étape) ou un ensemble (par exemple lors de l'achèvement de l'étape 3) avant de changer l'état de ces utilisations à « Non altérées ».

En vertu de l'Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012, le processus a été modifié et les plans d'assainissement sont désormais mis à jour périodiquement afin de refléter les progrès du rétablissement. Le Canada :

- retire la désignation « Utilisation bénéfique altérée » lorsque les critères définis ont été atteints;

² Pour plus de renseignements sur les utilisations bénéfiques, consultez : Environnement et Changement climatique Canada (2013) [Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1](#). Consulté le 8 août 2025.

- peut choisir de classer un secteur préoccupant comme étant en voie de rétablissement lorsque toutes les mesures figurant dans le plan d'assainissement ont été mises en place et que les activités de suivi indiquent que le rétablissement se poursuit comme prévu;
- retire la désignation de « Secteur préoccupant » ou de « Secteur préoccupant en voie de rétablissement » lorsque les activités de suivi environnemental confirment que les critères de rétablissement pour l'utilisation bénéfique ont été atteints.

Un secteur préoccupant en voie de rétablissement est une région initialement définie comme un secteur préoccupant pour laquelle, selon un consensus établi communautaire et gouvernemental, toutes les mesures réalisables sur le plan scientifique et raisonnables sur le plan économique ont été mises en place et où l'environnement a besoin de plus de temps pour se rétablir complètement.

Pour consulter les rapports préparés pour chaque secteur préoccupant et obtenir un complément d'information, veuillez consulter : [Grands Lacs : secteurs préoccupants](#).

Méthodes

Le nombre d'utilisations bénéfiques définies comme « Altérées » a été recensé pour tous les rapports de l'étape 1 et toutes les mises à jour menées jusqu'à la fin du mois de mars 2025. Les résultats incluent les utilisations bénéfiques pour les 12 secteurs préoccupants du Canada, couvrant les 4 Grands Lacs canadiens, ainsi que les 5 secteurs préoccupants partagés avec les États-Unis dans leurs chenaux interlacustres.

Une utilisation bénéfique altérée peut être considérée comme « Rétablie » si toutes les exigences pour que cette utilisation soit retirée de la liste ont été atteintes. Les critères pour qu'une utilisation bénéfique altérée soit retirée de la liste sont fixées en fonction des conditions susceptibles d'être obtenues à l'échelle du lac.

Changements récents

Le 15 octobre 2024, la *Loi sur l'Agence canadienne de l'eau* est entrée en vigueur afin de créer l'Agence canadienne de l'eau, une nouvelle entité autonome relevant du portefeuille du ministre fédéral de l'Environnement, chargée d'assurer un leadership différé et d'améliorer la coordination de la gestion de l'eau douce au Canada. Le programme des secteurs préoccupants des Grands Lacs a été transféré d'Environnement et Changement climatique Canada à l'Agence de l'eau du Canada.

Mises en garde et limites

Cet indicateur ne montre pas la nature continue du processus de rétablissement pour chaque secteur préoccupant, car l'état de chaque utilisation bénéfique altérée ne peut être reclassé que lorsque de nouveaux rapports sont publiés et que la Partie (le Canada) confirme l'état conformément aux dispositions de l'annexe 1 de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Étant donné que les rapports de situation sont mis à jour chaque année, le décalage est moins évident.

Port Hope fait l'objet d'un programme différent, l'Initiative dans la région de Port Hope est mise en œuvre par les Laboratoires nucléaires canadiens au nom d'Énergie atomique du Canada limitée.

Ressources

Références

Environnement et Changement climatique Canada (2013) [Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs de 2012 : annexe 1](#). Consulté le 8 août 2025.

Renseignements connexes

[Grands Lacs : secteur préoccupant](#)

[Accord Canada-États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 2012](#)

[Accord Canada-Ontario concernant la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs, 2021](#)

[Rapport d'étape des Parties de 2022](#)

Annexe

Annexe A. Tableau des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la ;

1 secteur (la baie Nipigon) a été entièrement restauré, mais il est toujours considéré comme secteur préoccupant en attendant l'approbation finale de son rapport d'achèvement après la consultation publique.

Figure 1. État des 17 secteurs préoccupants canadiens des Grands Lacs, 2025

Lac	Secteurs préoccupants	Année d'évaluation	État en date du 31 mars 2025
Supérieur	Baie Thunder	1991, 2012	Secteur préoccupant
Supérieur	Baie Nipigon	1991	Secteur préoccupant
Supérieur	Baie Jackfish	1991	Secteur préoccupant en voie de rétablissement
Supérieur	Havre Peninsula	1991, 2012	Secteur préoccupant
s/o	Rivière St. Marys	1992	Secteur préoccupant
Huron	Port de Spanish	1993	Secteur préoccupant en voie de rétablissement
Huron	Bras Severn	1988	Secteur préoccupant rétabli
Huron	Port de Collingwood	1989	Secteur préoccupant rétabli
s/o	Rivière Sainte-Claire	1991	Secteur préoccupant
s/o	Rivière Detroit	1991, 1998	Secteur préoccupant
Érie	Port de Wheatley	1998	Secteur préoccupant rétabli
s/o	Rivière Niagara	1993	Secteur préoccupant
Ontario	Port de Hamilton	1992	Secteur préoccupant
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	1989	Secteur préoccupant
Ontario	Port Hope	2003	Secteur préoccupant
Ontario	Baie de Quinte	1990	Secteur préoccupant
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	1992	Secteur préoccupant

Remarque : s/o = sans objet, rivière tributaire d'un Grand Lac. Des rapports d'évaluation, ayant pour titre Rapports sur les plans d'assainissement, Étape 1, ont été publiés entre 1988 et 1993, à l'exception des rapports pour le port de Wheatley et Port Hope qui ont été produits entre 1998 et 2003 respectivement. Bon nombre d'entre eux incluent un état indéfini pour certaines utilisations bénéfiques et nécessitent une évaluation plus poussée. Pour faire suite aux évaluations supplémentaires ayant été menées au cours des années à venir, ce qui n'a pas été défini a été précisé dans les rapports pour la mise à jour sur l'état du plan d'assainissement. Le cas échéant, une deuxième année est établie en tant qu'année d'évaluation.

Source : Agence de l'eau du Canada (2025) [secteurs préoccupants](#).

Tableau A. 2. Données pour la Figure 2. État d'avancement par rapport aux 17 secteurs préoccupants des Grands Lacs canadiens, de 1987 à 2025

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
Supérieur	Baie Thunder	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Supérieur	Baie Thunder	Environnement	Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Supérieur	Baie Thunder	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Supérieur	Baie Thunder	Économie	Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie	Restauré	2004
Supérieur	Baie Thunder	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2019
Supérieur	Baie Thunder	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2012
Supérieur	Baie Thunder	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2023
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2016
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Environnement	Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	2016

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Restauré	2016
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Restauré	2016
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2016
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	1995
Supérieur	Baie Nipigon ^[A]	Économie	Altération de la saveur de la chair des poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	1995
Supérieur	Baie Jackfish ^[B]	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Supérieur	Baie Jackfish ^[B]	Environnement	Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Supérieur	Baie Jackfish ^[B]	Environnement	Tumeurs et autres malformations chez les poissons	Restauré	2010
Supérieur	Baie Jackfish ^[B]	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Supérieur	Baie Jackfish ^[B]	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	1998

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
Supérieur	Havre Peninsula	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2022
Supérieur	Havre Peninsula	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2012
Supérieur	Havre Peninsula	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Environnement	Dégradation des populations de poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	2024
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Restauré	2018
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Environnement	Tumeurs et autres malformations chez les poissons	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2018
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2024
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2018

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
s/o ^[D]	Rivière St. Marys	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Huron	Port de Spanish ^[B]	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Huron	Port de Spanish ^[B]	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	1999
Huron	Port de Spanish ^[B]	Économie	Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie	Restauré	2002
Huron	Port de Spanish ^[B]	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2020
Huron	Port de Spanish ^[B]	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2002
Huron	Port de Spanish ^[B]	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Huron	Bras Severn ^[C]	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2002
Huron	Bras Severn ^[C]	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Restauré	2002
Huron	Bras Severn ^[C]	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Restauré	2002
Huron	Bras Severn ^[C]	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2002

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
Huron	Bras Severn [C]	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	2002
Huron	Port de Collingwood [C]	Environnement	Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Environnement	Dégradation des populations de phytoplancton et de zooplancton	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	1994
Huron	Port de Collingwood [C]	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	1994

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Économie	Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie	Restauré	2012
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2016
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2018
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2018
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur	Restauré	2024
s/o ^[D]	Rivière St. Clair	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Environnement	Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2020

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Environnement	Tumeurs et autres malformations chez les poissons	Restauré	2020
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Économie	Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie	Restauré	2010
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2016
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2019
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Économie	Altération de la saveur de la chair des poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	2014
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2016
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur	Restauré	2010
s/o ^[D]	Rivière Detroit	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
Érié	Port de Wheatley ^[C]	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2010
Érié	Port de Wheatley ^[C]	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Restauré	2010
Érié	Port de Wheatley ^[C]	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Restauré	2010
Érié	Port de Wheatley ^[C]	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2010
Érié	Port de Wheatley ^[C]	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Restauré	2010
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Environnement	Malformations ou problèmes de reproduction chez les oiseaux ou les animaux	Restauré	2009
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Restauré	2019
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2009
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2023
s/o ^[D]	Rivière Niagara	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Santé Humaine	Fermeture de plages	Altéré	s/o
Ontario	Port de Hamilton	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2016
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Altéré	s/o
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2020
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2016
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Santé Humaine	Fermeture de plages	Altéré	s/o
Ontario	Communauté urbaine de Toronto	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Ontario	Port Hope Harbour	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Altéré	s/o
Ontario	Baie de Quinte	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2018
Ontario	Baie de Quinte	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2018
Ontario	Baie de Quinte	Environnement	Dégradation des populations de	Altéré	s/o

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
			phytoplancton et de zooplancton		
Ontario	Baie de Quinte	Environnement	Eutrophisation ou prolifération d'algues indésirables	Altéré	s/o
Ontario	Baie de Quinte	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Restauré	2018
Ontario	Baie de Quinte	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	2022
Ontario	Baie de Quinte	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2017
Ontario	Baie de Quinte	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2019
Ontario	Baie de Quinte	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur	Restauré	2020
Ontario	Baie de Quinte	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Environnement	Dégradation du benthos	Restauré	2007
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Environnement	Dégradation du benthos	Altéré	s/o
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Environnement	Eutrophisation ou prolifération	Altéré	s/o

Lac	Secteur Préoccupant	Catégorie	Bénéfice altéré	État	Année de restauration (si applicable)
			d'algues indésirables		
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Environnement	Perte d'habitats du poisson et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Économie	Coûts accrus pour l'agriculture ou l'industrie	Restauré	1997
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Économie	Dégradation de l'aspect esthétique	Restauré	1997
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Économie	Restrictions sur les activités de dragage	Restauré	2007
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Santé Humaine	Fermeture de plages	Restauré	2023
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation d'eau potable, ou altération du goût et de l'odeur	Restauré	1997
Ontario	Fleuve Saint-Laurent à Cornwall/Akwesasne	Santé Humaine	Restrictions sur la consommation de poissons et d'autres espèces sauvages	Altéré	s/o

Remarque : s/o = sans objet. ^[A] Toutes les utilisations bénéfiques compromises ont été rétablies dans la zone préoccupante; toutefois, celle-ci ne peut être officiellement désignée comme zone préoccupante rétablie tant que le rapport final n'a pas été approuvé. ^[B] Zone préoccupante en voie de rétablissement. ^[C] Zone préoccupante rétablie. ^[D] Affluent du Grand Lac. L'année fait référence à l'exercice financier, qui court du 1er avril au 31 mars. L'année 2025 fait donc référence à la période comprise entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025.

Source : Agence de l'eau du Canada (2025) [Grands Lacs : secteurs préoccupants](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca